



FICHE DE RESERVATION PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ____/____/____ Age : _____ Poids : _____ Taille : _____
Adresse domicile : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Adresse mail : _____
Adresse vacances : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone vacances : _____

Période(s) choisie(s)

1er stage

Du ____/____ au ____/____/____

- Optimist deb Optimiste Perf
 Cata NC 12 Cata F1
 Twixxy Char à voile

Règlement :

Montant total : _____€ avec combinaison

Acompte de 30 % pour la réservation : _____€

Date : ____/____/____

Solde à régler à l'école : _____€

2ème stage

Du ____/____ au ____/____/____

- Optimist deb Optimist Perf
 Cata NC 12 Cata F1
 Twixxy Char à voile

Règlement :

Montant total : _____€ avec combinaison

Acompte de 30 % pour la réservation : _____€

Date : ____/____/____

Solde à régler à l'école : _____€

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse domicile : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____

AUTORISATION PARENTAL

(Ne pas remplir si le participant est age de plus de 18 ans)

Je soussigne, M ou Mme (Nom – prénom) _____, père, mère, tuteur, déclare autoriser mon enfant à participer aux activités proposées par l'USP Sports Nautiques aux dates indiquées.

- J'autorise mon enfant a quitter l'enceinte de l'école par ses propres moyens.
 J'autorise à faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaire, y compris son transport dans un établissement hospitalier.
 J'autorise mon enfant a être pris en photo
 Pris connaissance du règlement intérieur
 Pris connaissance de la possibilité de souscrire à des garantis d'assurance complémentaire

Je déclare, pour finir, accepter les conditions de ce contrat après avoir pris connaissance de ces dernières dans le document joint.

Fait à _____ le _____

Signature du représentant légal
(Précédée de la mention " lu et approuvé")



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

TARIFS

Les frais d'inscription comprennent l'encadrement, le matériel, l'adhésion et la licence. Les chèques vacances sont acceptés.

CONDITIONS D'ADHESION:

- accepter les conditions du règlement de l'école du vent dans son intégralité
- remplir la feuille d'inscription
- joindre l'acompte de 30% du montant du stage à la réservation ou l'adresser à :
USP Sports Nautiques
Ecole du Vent en Cote des Isles
La caillourie
50580 PORTBAIL

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Le stagiaire majeur doit le jour de l'ouverture du stage :

- régler le solde de son stage
- présenter **un certificat médical sans contre-indication à la pratique des activités**
- être en bonne forme physique
- présenter impérativement **un test d'aisance aquatique ou brevet de natation (25 mètres pour les moins de 16 ans ou 50 mètres pour les plus de 16 ans)**

En cas d'impossibilité à vous procurer les documents listés ci-dessus, une décharge de responsabilité sera à compléter.

LA LICENCE FEDERALE:

L'USP Sports Nautiques est une école affiliée aux Fédérations Française de Voile (FFV) et de char à voile (FFCV). Cette reconnaissance revête un caractère administratif et financier par :

- le versement d'une cotisation annuelle globale par l'USP Sports Nautiques à la FFV et à la FFVC
- la délivrance d'une licence fédérale
- la délivrance à chaque stagiaire d'un "passport" voile ou char à voile afin de certifier le niveau acquis
- le coût de la licence fédérale FFV ou FFCV comprenant également le passeport et l'assurance (10,40 euros pour la voile et le char à voile pour une durée de sept jours)

RESPONSABILITE DE L'ECOLE

Une assurance responsabilité civile couvre les stagiaires inscrits à l'école.

L'école n'est responsable des stagiaires que pendant leur présence aux cours et entre l'heure du début et ce jusqu'à la fin de la séance.

Les séances de navigations suspendues ou annulées, pour raisons météorologiques, ne peuvent donner lieu à aucun remboursement ni à aucun report de séances.

ANNULATION

De votre fait : si vous annulez le stage, quelque en soit le motif, l'USP Sports Nautiques conservera une partie des sommes versées en fonction de la date d'annulation.

Période	Pourcentage conservé par l'USP Sports Nautiques
Moins de 30 jours	30,00%
De 31 à 50 jours	50,00%
Moins de 15 jours	100,00%
En cas d'absence sans annulation au préalable	100,00%

Du fait de l'USP Sports Nautiques : L'école se réserve le droit d'annuler un stage en cas d'insuffisance de participants. Les stagiaires en seront informés préalablement sans aucune autre contre partie. Ils seront remboursés des sommes versées.

La direction n'est pas responsable des vols qui pourraient être commis dans l'établissement.

Signature du représentant légal
(Précédé de la mention "lu et approuve")